

~~~~~

## Procès verbal du Comité syndical du Lundi 28 Juin 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit juin à 14h30 heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 21 Juin 2021.

|                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Étaient présents ou représentés :                                                      | Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI est représenté par Jacques ARRIBAT, Gérard BESSIERE, Claude CARCELLER, Jean-Claude CROS, Jean-Pierre GABAUDAN, José MARTINEZ, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO est représentée par Daniel JAUDON, Véronique NEIL, Jean-Luc REQUI, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER est représenté par Françoise OLIVIER, Claire VAN DER HORST, |
| Absents ou excusés :                                                                   | Sébastien ANDRAL, Olivier BRUN, Bernard COSTE, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Jean-Claude LACROIX, Gaëlle LEVEQUE, Montserrat MARK, Marie PASSIEUX, Marie-pierre PONS, Claude REVEL, Frédéric ROIG, Claude VALERO,                                                                                                                                                                         |
| Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 16 et un pouvoir de M. DELJARRY |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et précise qu'aujourd'hui il est important de valider certains dossiers du Pays avant le changement des représentants du Conseil Départemental de l'Hérault (CD34).

Le Président félicite Nicole MORERE pour sa brillante élection et la remercie vivement pour leur partenariat.

Le Président félicite également les autres élus départementaux et régionaux du Clermontais et Lodévois.

Le Président mentionne les résultats remarquables de notre Présidente de Région, Carole DELGA, et précise que c'est un moment politique très fort.

M. REQUI, rappelle que le territoire du Cœur d'Hérault a le soutien de la majorité Départementale et Régionale et revient sur le succès de Carole DELGA, qui a obtenu les meilleurs résultats de la France.

M. BARDEAU remercie tous les élus qui se sont mobilisés, il fait un point sur tout le travail effectué sur le Cœur d'Hérault, très satisfaisant et félicite M. MORERE et M. SOTO pour leurs résultats.

M. BESSIERE notifie tout de même le fort taux d'abstention sur notre territoire mais ce dernier n'empêche pas les victoires. Il rappelle l'importance et l'enjeu des politiques de développement territorial par rapport aux politiques nationales. Il profite de ce moment pour lancer un appel et un souhait pour renforcer les compétences et la protection des maires et élus locaux.

Le Président, fervent défenseur de la décentralisation, rappelle la loi NOTRE de 2017 en faveur de la décentralisation, qui a permis au local de prendre de nouvelles missions et de mener à bien de nouvelles actions, que cela soit dans le domaine de la santé, de l'alimentation et de la forêt ou de la transition énergétique...

Mme OLIVIER précise qu'avec la pandémie que nous traversons, la Région a pris toute son importance et a assuré son devoir de prise en charge, d'aide et de communication.

Le Président fait l'appel et vérifie le quorum, celui-ci est atteint et mentionne le pouvoir de M. DELJARRY.

M. JAUDON est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président soumet au vote le procès-verbal du Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault du vendredi 16 Avril 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité.

M. SOTO fait alors lecture de l'ordre du jour de la séance.

### DÉLIBÉRATION N° 2021-24 : RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Lecture du rapport par M. SOTO et également du diaporama.

Le Président met en exergue plusieurs éléments phares de l'année :

PICHOLINES : projet qui est venu se classer au 4<sup>ème</sup> niveau national.

Mme MORERE est vivement remerciée pour son implication autour du projet.

Le travail de Thierry LANIESSSE et de son équipe est également félicité par Mme MORERE et l'assemblée.

LEADER : parmi les 12.93 millions d'euros de retombées sur le territoire, il faut souligner le programme Leader. A cette occasion, l'implication de Mme NEGRIER est mise en avant.

Elle a porté le Cœur d'Hérault pendant ses 3 mandats avec sérieux et ténacité et l'assemblée la remercie.

VIGNOBLES ET DECOUVERTES, LE TOURISME ET LES 3 GRANDS SITES : une réflexion est en cours sur la mutualisation des offices de Tourisme et également sur les liens avec la métropole et Pézenas.

VOLET FORESTIER : avancement des travaux

CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS): le partenariat avec l'ARS est mis à l'honneur et le travail est de plus en plus fluide entre M. LASSALVY, M. BEDES et Mme RICARD.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : rôle pivot

CHAMBRES CONSULAIRES : un très bon relationnel est à souligner

BILAN 2020 : d'une manière générale, un bon bilan malgré le contexte particulier et difficile pour tout le monde

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

#### DÉLIBÉRATION N° 2021-25 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE SYDEL 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT 2020 BUDGET PRINCIPAL

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU à l'appui du diaporama.

Un travail collectif a été mené avec M. REQUI suite au dernier bureau pour l'affectation du résultat et le budget supplémentaire.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

#### DÉLIBÉRATION N° 2021-26 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE SCOT 2021 – AFFECTATION DU RESULTAT 2020 BUDGET SCOT

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

Présentation et explication de la situation par M. BARDEAU à l'appui du diaporama.

Un travail collectif a été mené avec M. REQUI suite au dernier bureau pour l'affectation du résultat et le budget supplémentaire. M. SOTO interroge l'assemblée sur la clarté des documents pour leur approbation.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

#### DÉLIBÉRATION N° 2021-27 : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Lecture du rapport par M. SOTO.

Le Président rappelle que le Pays est une petite structure, et qu'il répond à des appels à projet.

Effectivement, les effectifs fluctuent et subissent des modifications.

Lauriane COTTEL désire un congé parental et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons prolonger le contrat d'Alexia CLOUP. L'ensemble des postes du SYDEL font l'objet de sollicitations vers des organismes ou des financements extérieurs permettant la prise en charge budgétaire sans augmenter outre mesure les participations statutaires.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

#### DÉLIBÉRATION N° 2021-28 : CONVENTION DE PARTENARIAT MISE A DISPOSITION DU SAC A DOS OENOTOURISTIQUE « LE COMPORTE »

La lecture du rapport était prévue par le Président de la commission Tourisme, malheureusement suite à une extinction de voix, Thierry LANIESSSE, le directeur, prend le relais.

Le « Comporte » est une action de coopération Leader, pour laquelle nous sommes chef de file.

Un sac à dos oenotouristique a été créé en coopération avec d'autres destinations touristiques.

Ce sac est à destination des professionnels du tourisme reposant sur une convention de mise à disposition et cela dès juillet 2021.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2021-29 : ENGAGEMENT DU PAYS CŒUR D'HERAULT AVEC LA SPL AGENCE REGIONALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT OCCITANIE (AREC OCCITANIE) – ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT DES PROJETS DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES – ACCOMPAGNEMENT POUR LA CREATION D'UN OPERATEUR TERRITORIAL**

Lecture du rapport par Mme MORERE.

Présentation de l'AREC, solution pour nous accompagner sur la transition énergétique : convention de partenariat mise en place d'énergies renouvelables pour une mission à hauteur de 19.550 € HT.

Cette mission est bien évidemment en lien avec le SCoT au vu de sa transversalité.

Mme NEIL souligne l'importance de cette action et l'importance de travailler en transparence et en cohérence avec les citoyens et élus du Cœur d'Hérault.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2021-30 : MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION CADRE ENTRE LE SYDEL DU PAYS CŒUR D'HERAULT ET SES PARTENAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)**

Lecture du rapport par Mme VAN DER HORST.

Mme VAN DER HORST rappelle que la chargée de mission en charge du PAT est Juliette SERMAGE.

Mme VAN DER HORST fait un point d'étape sur le dossier :

- Le PAT est maintenant bien lancé et cette délibération permet de mettre en place les premiers partenariats concrets ;
- Le projet de convention-cadre et d'avenant technique et financier sont présentés
- 6 partenaires sont d'ores et déjà identifiés

Le Président souligne la pertinence de ce dossier car il permet le renforcement de nos institutions territoriales comme le Lycée Agricole de Gignac, Terre contact...

M. BARDEAU profite de ce moment et félicite le travail de terrain effectué par Terre contact.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2021-31 : CANDIDATURE DU COEUR D'HERAULT A L'APPEL A PROJET 2021 SUR LA CONSOLIDATION DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (MESURE 13, VOLET B)**

Lecture et présentation du rapport par Mme VAN DER HORST.

Une demande de subvention de 243 500.00 € est demandée dans le cadre de France Relance. Il s'agit de préparer la poursuite du PAT en 2023.

Le Président informe l'assemblée du suivi financier de ces subventions.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2021-32 : MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION CADRE ENTRE LE SYDEL DU PAYS CŒUR D'HERAULT ET LES COMMUNES FORESTIERES (COFOR)**

Lecture et présentation du rapport par Mme VAN DER HORST.

Une convention cadre a été mise en place avec les communes forestières permettant, au travers de l'adhésion à UR-COFOR pour 600 € annuels, un principe d'accompagnements, d'outils et d'échanges au travers du réseau régional.

Le Président remercie pour l'avancement de cette action et souligne le lien avec le PCAET.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2021-33 : DEMANDE DE FINANCEMENTS AUPRES DE L'ADEME DANS LE CADRE DES FEUILLES DE ROUTE POUR LA QUALITE DE L'AIR - ANIMATION LOCALE « QUALITE DE L'AIR »**

Lecture et présentation du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE informe l'assemblée de la sollicitation d'un financement pour améliorer la qualité de l'air, pour la mission sur 3 ans, d'un montant de 45.000 € auprès de l'ADEME.

Mme MORERE en profite pour faire un point sur Picholines et sur la transversalité et l'enjeu partagé de ces projets.

Le Président souhaite remercier Mmes MORERE et VAN DER HORST pour l'animation de ces actions et de leurs commissions respectives.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2021-34 : DEMANDES DE FINANCEMENTS - ACTUALISATION DU SCHEMA DE MOBILITE DU CŒUR D'HERAULT**

Lecture et présentation du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE propose qu'une aide soit sollicitée auprès de l'ADEME - CD34 - Région Occitanie afin de mettre à jour le schéma mobilité (réalisé en 2015).

Cette actualisation est très importante pour la dynamique des territoires et pour la vie des citoyens.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2021-35 : DEMANDE DE FINANCEMENTS - CAMPAGNE DE COMMUNICATION-CONCERTATION-PROMOTION DES MOBILITES DOUCES**

Lecture et présentation du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE propose qu'une aide soit sollicitée auprès de l'ADEME - Région Occitanie pour mettre en place une campagne de communication-concertation-promotion sur la mobilité douce en Cœur d'Hérault de septembre 2021 à septembre 2022.

Il faut accompagner le territoire vers le changement avec des actions concrètes et aller au contact du citoyen.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**Questions diverses :**

Le Président fait un point sur les dernières difficultés de calendrier et annonce les évènements :

- Le Conseil des maires initialement prévu le 8 juillet 2021, est reporté au lundi 12 juillet 2021 de 9h à 12h00.
- Inauguration du Pont de Canet le 7 juillet 2021
- Réunion sur la précarité le 7 juillet 2021 également
- Passage du Tour de France le 9 juillet 2021

Mme MORERE informe l'assemblée sur le dossier des projets - budgets participatifs du CD34 : une vingtaine de candidats va être auditionnée et fin août-début septembre se tiendra la commission finale.

Le Président clôture la séance en remerciant tous les Membres du Comité Syndical du Pays Cœur d'Hérault.

La séance est levée à 15h40.

Secrétaire de séance

M. DANIEL JAUDON

